

# Charte du Développement et Environnement Durables (DED)

## Objectifs et planning de mise en œuvre de la *Charte du DED*

Genève le 14.02.2021

### A-Préambule / présentation

L'ambition pédagogique initiale du Nouveau Collège Bird (NCB) puis du Collège Méthodiste de Frères (CMF) doit être associée à une prise en main durable de l'environnement, en phase avec la prise de conscience écologique universelle actuelle. Il est donc indispensable que le pays soit vivable et l'environnement fertile pour que tous en profitent. Cela par l'acquisition des méthodes de gestion durables permettant de progresser vers une certaine autarcie.

Un bon projet de développement doit permettre à la communauté locale de gérer ses actions de façon autonome et de garantir la continuité des projets, et cela en l'espace de quelques années. A partir de la situation actuelle déjà en mouvement au CMF, il s'agit de multiplier et affiner les actions, dans un cadre local intégré, pratique et pédagogique. Cela au profit de la qualité de vie sur le site, économique et écologique, et si possible à terme avec une production alimentaire sur place.

L'entrée dans un projet de *Développement et Environnement Durables* est aussi favorable à la formation et à l'avènement de la démocratie.

L'exercice proposé au Collège Méthodiste de Frères serait une première en Haiti, et pourrait essaimer peu à peu.

### B- Objectif général

1. L'ensemble des collaborateurs-trices du Collège Méthodiste de Frères (directions, BEMHEG, M le Bishop, responsables pédagogiques, enseignant-es, étudiant-es, élèves, église locale, comité des habitants, personnel de maintenance, jardiniers, cuisiniers-ères, Guest House, Ecole professionnelle...) prendront conscience des enjeux pratiques d'un *développement pour un environnement durable*, ce qui doit mener à la valorisation du travail et du respect de la terre.
2. Il s'agira de trouver un accord sur ce projet.
3. Ce qui permettra de trouver les modalités d'applications concrètes dans les domaines respectifs de chacun-e, selon le concept de la Charte. Cela favorisera d'ici 2-3 ans un impact social, environnemental et économique novateur dans cette école.
4. L'implication de tous les partenaires locaux est primordiale pour la réussite du projet, et conditionne le soutien financier initial.
5. Par un suivi régulier, les collaborateurs-trices acquerront progressivement une attitude de changement dans tous les domaines en ayant un impact social, économique et environnemental (Quelques exemples : reverdissement et plantations, achats de produits locaux, remise en valeur de l'artisanat avec les matériaux du pays, gestion de l'érosion, gestion des eaux claires, tri des déchets à la source, compostage, techniques écologiques d'éclairage, de désinfection de l'eau, production de produit de lavage écologiques, prise en compte lors de projets de constructions des impacts globaux d'un projet local, dans le temps et l'espace ...)

### C- Objectifs spécifiques

1. Obtenir l'accord des responsables des institutions par une journée de découverte et réflexions pour arriver à la décision de mise en œuvre pratique de la Charte du *Développement et*

*Environnement Durables* (DED) conceptualisée en 2018 avec les professeurs et employés du CMF en Haïti.

2. Organiser les structures nécessaires au choix des priorités, au suivi des décisions prises et au contrôle de la conformité des actions avec le but recherché.
3. Créer ou mettre au point les programmes d'enseignement théoriques et pratiques indispensables à l'appropriation du thème *développement et environnement durables* par les destinataires et intéressés. Ces programmes doivent faire vivre l'engagement de chaque partenaire dans le cycle biologique global.
4. Etablir un inventaire et réserver les surfaces libres du site du CMF, dont les terrasses construites depuis 2013, et faire valider ce plan par les autorités compétentes, de façon à en garantir la pérennité.
5. Mettre en valeur ces surfaces libres dans le cadre des projets pédagogiques, par une agriculture écologique participative incluant élèves, jardiniers et professeurs.
6. Promouvoir la consommation locale afin de fournir du travail à la population proche, permettre au Collège des économies financières et mener à une diminution des déchets.
7. Faire intégrer aux jeunes des attitudes de durabilité et de respect de l'environnement, pour viser une transposition dans leur environnement familial et leur propre existence.
8. Faire acquérir aux personnes concernées les connaissances utiles et considérer les avantages de l'agriculture biologique.
9. Doter les produits cultivés d'un label de qualité.
10. Diminuer autant que possible le recours aux produits importés en faveur des productions des artisans locaux.

#### **D- Modalités de gestion**

1. Les responsables institutionnels (à définir) se rencontrent pour coordonner la gestion du site, pour passer de projets parfois ponctuels et personnels à une vision globale, en collaboration avec la base.
2. Une fois les participants bien informés et preneurs du projet, créer le comité DED
3. Voter le principe d'attribuer un budget pour les intervenants réguliers.
4. Choisir les thèmes prioritaires à démarrer.
5. Etablir un budget pour les actions choisies
6. Présenter ce budget aux différents responsables institutionnels (EMH, EPMF, CMF, ASAH-CONVIVE...) pour le partage des frais.
7. Organiser le jury pour un prix annuel DED.

#### **E-Modalités pédagogiques**

1. Organiser un cours régulier sur l'Environnement et Développement Durables dès les petits degrés.
2. Développer l'éducation par les pairs pour engendrer un effet multiplicateur du projet.
3. Améliorer la formation de la personne de référence DED sur place et autres responsables lors de chaque séjour.
4. Entretenir des contacts réguliers ASAH-CONVIVE pour le suivi, envois de documents selon les situations, et vidéoconférences...
5. Organiser les critères et modalités d'attribution du prix annuel DED du CMF.

Texte proposé par ASAH et CONVIVE suite à la charte élaborée en 2018 au CMF

Philippe JENNI, Président de l'ASAH

Guy LOUTAN, président de CONVIVE